

Projet associatif 2019-2023
GT4 « Promouvoir la responsabilité sociétale et environnementale »
compte rendu réunion du 04.12.2019

Présents : G.BEZER – H.DESGRIS – F.DUBOIS – D.DUTOUR – CL.FABRE – C.LALANNE –
M.MOREAU – A.SAJOUS – M.SALLARD – R.SIMOES

Excusés : D.CHEDAL-ANGLAY – C.DUBERNET – G.FERRARI – C.FIEROBE – S.GUERINEAU –
D.PILLETTE – B.POIRIER – F.VALET-NARJOU – A.VIVIER



État des lieux des établissements

1^{ère} colonne

*DITEP Rive Gauche

Nous développons une pédagogie citoyenne auprès des usagers que nous prévoyons de renforcer. Le personnel chargé du nettoyage utilise des produits bio.

Pour la restauration :

Nous achetons des produits frais circuit court pour les légumes et nous avons institué un repas hebdomadaire sans viande et sans poisson. Pour les déchets organiques, nous les mettons au composteur.

*CSMI St MEDARD

Les locaux sont au premier étage. Les produits d'entretien et les fournisseurs sont choisis par la Mairie puisque le local est municipal.

Vie en collectivité

Jardin partagé : il y a des plantes vertes et une fois par an le service espace vert vient faire un tour pour entretenir les plantes.

*Triade Insercité

Locaux tout neufs aux normes

Le bio nettoyage : nous avons acheté des machines à vapeur pour l'intérieur.

Aspirateur puis nettoyage à la vapeur pour vitres et sols sans produits adjuvants.

Pour les produits de nettoyage, au niveau des achats, on bascule petit à petit sur le bio, même chose sur les appartements diffus.

Les résidents achètent eux-mêmes leurs produits et une information est faite auprès d'eux.

Le matériel permettant le tri sélectif des poubelles est fourni aux résidents.

RS Informatique : travail sur l'arborescence mais c'est un très gros travail. On essaye d'éliminer les dossiers trop anciens mais c'est trop long à faire. Il faudrait créer une nouvelle arborescence.

*Réadaptation

Pas de bio nettoyage mais procédure avec nettoyage vapeur. F° en janvier pour les maîtresses de maison sur les principes du bio nettoyage qui sera ouverte à tous salariés de RENOVATION.

Plus de nécessité obligatoire d'avoir le permis pour les nouveaux embauchés, car les déplacements professionnels sont possibles en vélos ou transports en commun.

Promotion de la santé, volet destiné aux professionnels sur les déplacements avec prime à l'achat sur l'achat de vélo personnel. Depuis qu'il y a la prime IK vélo, cette prime n'est plus versée.

Sur ce sujet, les salariés des services généraux et les jeunes professionnels ne peuvent plus se loger à proximité du lieu de travail ce qui entraîne des kms de plus en plus importants travail/domicile.

Achat de vélos électriques pour les déplacements pro. Chargeur électrique pour les voitures de service. Achat d'un scooter électrique. Du coup, les véhicules de service roulent moins et font peu de kms.

Un des freins aux déplacements c'est l'assurance des utilisateurs qui ne fonctionne pas bien. Il faut questionner l'assureur.

Pour la restauration : Achat d'aliments bio pour les repas, on fait appel à des producteurs locaux. Une journée par semaine sans viande ni poisson.

Si couverts jetables, ceux sont des produits réutilisables.

Sensibilisation au tri et au gaspillage alimentaire auprès des patients.

Un poulailler existe pour les déchets alimentaires ainsi qu'un petit potager pour les usagers.

Nous disposons aussi de composteurs.

Réflexion à porter sur les choix des fournisseurs.

*AED

Changement de produits d'hygiène en cours de réflexion.

Utilisation de vélos personnel par les salariés pour les déplacements travail/domicile. Achat prochain d'un vélo électrique pour le service.

La sensibilisation du personnel sur les RSO est à travailler. Les salariés sont nombreux à manger sur place, le tri sélectif existe mais on constate une grosse production de déchets plastiques.

La pédagogie auprès des usagers est à travailler dans le cadre notamment des actions co. Dès qu'il y a un nouveau projet d'activité prévu, il faut se poser la question de l'impact environnemental. Favoriser le co-voiturage sur les déplacements pro.

Attente de l'ADEME pour ne pas être dans le gadget et se définir des objectifs.

*Direction Générale

Bio nettoyage, changement récemment pour une société de nettoyage plus propre.
Le RSI est entrain de tester un portable client léger qui serait moins énergivore. Il faut choisir des postes différents en fonction de l'utilisation liée à la fonction de l'utilisateur.
Enquête nécessaire sur l'usage du matériel informatique des établissements.

F° sur la gestion des boîtes mails à prévoir. Et nettoyage des arborescences à penser, il faut pour cela trouver des règles de procédures pour rendre efficace le nettoyage.
Nettoyage du disque réalisé à la DG avec les personnels.
Usage du mail : donner des règles environnementales sur l'utilisation du mail.
Travail avec la recyclerie AIMA pour l'achat de meubles recyclés mais aussi pour donner le mobilier lorsqu'il ne nous sert plus.

*DITEP RD

Multi sites donc problème d'équipements éco énergétiques pour tous les sites. Achats de produits éco certifiés, de matériel bio dégradable (pour les pique-niques par exemple) : objectif zéro déchet par pique-nique, donc, plus de bouteilles plastiques par exemple.

RH : difficulté d'éviter la voiture car les salariés sont mobiles vers les sites ; le vélo, c'est difficile car les sites sont éloignés.
Les professionnels, lorsqu'ils viennent de BX, viennent en train, mais pas les autres.
Répétition régulière des règles pour les salariés.

Compost qui ne fonctionne pas sur le pôle adolescent.
On amène les jeunes sur la « recyclerie ».
A mettre en œuvre : un poulailler, un travail sur la gestion des déchets pour les usagers et création d'un jardin partagé.

RSI : tous les anciens fichiers sont directement jetés s'ils n'ont pas été utilisés depuis 24 mois.

2^{ème} colonne

*DITEP RG

Bâtiment : 0 panneaux solaires. 3 sites avec clim réversible.
Changement prévu des huisseries en simple vitrage.

Sur le siège, refaire la chaufferie avec une pompe à chaleur si c'est possible. (voir avec l'ADEME).

Véhicules : plus de gazole, 5 véhicules électriques et 2 vélos. Lien de proximité pour les vélos électriques avec un fournisseur de BX centre.

Pas de politique pour l'instant sur le reste.

*CSMI St MEDARD

Les bâtiments sont relativement récents pour certains.

Mais pour Blanquefort et St Médard ce sont des vieux bâtiments donc problème, l'été de chaleur et problème l'hiver de froid. De plus, les bâtiments sont en location, donc c'est la municipalité qui en a la gestion.

Clim et fontaine d'eau pas possible. Achat de gobelet recyclable en période de canicule pour les usagers pour consommer l'eau du robinet.

Tri des déchets avec les poubelles fournies par la métropole, il y a 8 ans que nous n'avons pas de poubelles intérieures adaptées donc, les professionnels ne font pas de tri. Il manque l'outil. Les agents d'entretien municipaux ne gèrent pas la poubelle de tri, c'est le secrétariat qui vide les poubelles de tri.

Véhicule : une voiture non électrique. Sur St Médard, 2 personnes se déplacent personnellement avec leur propre véhicule.

Pas de système de parking pour les vélos du CSMI. Démarche faite, non fructueuse.

*SAVS INSERCITE

Neuf + clim

Véhicules diesel en bout de vie. Achat prévu de nouveaux véhicules essence. L'achat de véhicules électriques est difficile compte tenu des distances de déplacement.

Pas de vélo électrique mais des vélos classiques.

*Réadaptation

Bâtiments vieux : changement de quelques fenêtres, forte consommation énergétique avec des rénovations qui ont été faites sans penser économie d'énergie.

Vélos électriques pour l'homme d'entretien mais la limite des déplacements est un objectif.

Grammage papier éco label et on n'imprime peu et en qualité brouillon.

RSI

Problème du stockage : accumulation de données pose problème.

Tri des déchets : au secrétariat il y a des poubelles tri mais elles sont petites pour trier les déchets plus facilement.

Pour les patients : système de petites poubelles pour éviter d'accumuler les déchets.

*AED

Grosse marge de progression prévisible sur les bâtiments. Les climatiseurs réversibles fonctionnent toute l'année, il y a une réelle sensibilisation à faire auprès des salariés.

Véhicules nouvellement achetés fonctionnent à l'essence. Recyclage des véhicules vers les autres services.

Réflexion sur des antennes pour modifier les déplacements et adapté ainsi l'achat des véhicules.

Le diagnostic est important à faire pour les véhicules de l'AED afin de mieux gérer les déplacements.

Prioriser les actions participatives avec le personnel.

RSI : l'utilisation informatique est à revoir.

***Direction Générale**

Pour l'alimentation, livraison de légumes crus par moment, pas de déchets.
(Charly et Tom)

***DITEP RD**

Bâtiments assez anciens équipés de clim qui servent que pour le chaud.

Pas Véhicules électriques.

3^{ème} Colonne

***DITEP RG**

Création d'espace de paroles pour réfléchir à ce sujet.

RQTH personnes qui ont la reconnaissance RQTH.

Création d'espaces conviviaux temps où on se réunit et où on échange.

Journée institutionnelle sur la musique et sur le sport.

Travail avec Surf insertion pour les professionnels. Raid entreprise

F° : axe associatif porté par RG.

***Réadaptation**

Quid de la mise en place du télétravail pour certains postes ?

Les RSO ont leur sens si on étudie les modes de vie de nos salariés. Déplacement pour la garde des enfants des salariés ...

Création de lieux de repos pour les salariés ?

L'association doit impérativement s'engager sur le développement durable dans les futurs projets.

Les RSO peuvent-ils devenir le chapeau de la philosophie de fonctionnement de l'Association.

Les RSO se doit être comme une guidance, un fil conducteur de nos actions. Nous sommes aujourd'hui, dans le correctif, mais il faut anticiper la notion de RSO. Il faut être dans la démarche avant que ça nous soit imposé.

C'est un principe de réflexion que l'on doit avoir à la base de chaque projet.

L'éloignement travail/domicile peut être un critère de choix dans les futurs recrutements.

*DITEP RD

Beaucoup de salariés habitent loin et c'est une vraie question. D'accord pour que ce soit une position portée fortement.

La démarche RSO doit être inscrite dans la démarche qualité.

Il faut que ce soit porté sur l'ensemble de l'activité de l'association.

Important :

- Raccrocher les établissements de Rénovation qui ne participent pas à la commission, de façon à ce qu'ils soient au courant de la démarche.
- Au niveau des assurances et des banques, il faut lancer une réflexion afin de choisir des fournisseurs équitables.
- Revoir les cartes essence car certaines sont délivrées par des sites qui ne sont pas équitables ou éco-citoyens.

Prochaine réunion le mercredi 15 janvier 2020 à 10h00 à la DG